



Communiqué de presse

Embargo: 17.6.2020, 8h30

03 Travail et rémunération

Coûts de la main-d'œuvre en 2018

Coût du travail en Suisse: les différences restent marquées selon les branches économiques et la taille des entreprises

En 2018, les coûts moyens de la main-d'œuvre se sont élevés en Suisse à Fr. 61.90 par heure travaillée dans l'ensemble de l'économie. Les coûts du travail varient sensiblement d'une branche économique à l'autre et selon la taille des entreprises. Ils sont principalement constitués des salaires et traitements, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les coûts de la main-d'œuvre correspondent aux charges supportées par les entreprises pour l'emploi du personnel salarié. Constitués des salaires et traitements (79,5%), des cotisations sociales à la charge des employeurs (17,3%) et d'autres frais liés notamment à la formation professionnelle et au recrutement (3,2%), ils se sont élevés en 2018 à Fr. 61.90 en moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie. Les coûts de la main-d'œuvre représentent une part élevée des coûts de production des biens et services. Associés à la productivité, ils constituent un facteur important de compétitivité de la place économique nationale.

Fortes variations selon les branches économiques

Les branches du secteur des services générant une forte valeur ajoutée ont affiché en 2018 les coûts horaires moyens les plus hauts. Avec Fr. 93.20 par heure, les «activités financières et d'assurance» étaient suivies par la branche «information et communication» (Fr. 79.80), par les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (Fr. 76.10) et par l'«enseignement» (Fr. 74.30).

C'est également dans le secteur tertiaire qu'ont été enregistrés les coûts horaires les plus bas. Ils se sont chiffrés à Fr. 47.55 pour la branche des «activités de services administratifs et de soutien», comprenant notamment les activités des agences de travail temporaire et à Fr. 38.40 dans l'«hébergement et restauration». Les écarts étaient moins marqués entre les branches du secteur secondaire, où les coûts par heure travaillée variaient de Fr. 74.15 pour la «production et distribution d'énergie» à Fr. 53.55 dans la «construction».

Si le coût du travail est déterminé en premier lieu par le niveau des salaires versés, soit 79,5% pour le total de l'économie, il dépend également des cotisations sociales à la charge des employeurs. Selon les domaines d'activité, leur part dans le coût horaire moyen se situait en 2018 entre 15,0% dans la branche «hébergement et restauration» et 20,1% dans l'«enseignement».

Coûts de la main-d'œuvre plus bas dans les petites entreprises

Le coût du travail auquel l'employeur doit faire face varie non seulement en fonction de la branche économique, mais également de la taille de l'entreprise. En considérant l'ensemble de l'économie, le coût horaire moyen supporté par les petites entreprises comptant moins de 10 salariés était 17,4% inférieur à celui mesuré dans les entreprises de 50 salariés ou plus (Fr. 53.65, respectivement Fr. 65.00). Les différences s'expliquent essentiellement par les écarts de rémunération: les salaires et traitements perçus en 2018 par les employés des petites entreprises étaient inférieurs de 15,5% à ceux versés dans les entreprises comptant 50 salariés ou plus.

Cette situation n'est toutefois pas propre à toutes les branches économiques. Des coûts horaires moyens dont le niveau était peu influencé par la taille des entreprises ont été enregistrés en particulier dans les «activités financières et d'assurance» (+1,9% dans les entreprises de moins de 10 salariés), dans les «activités de services administratifs et de soutien» (+0,2%) et dans la «santé humaine et action sociale» (-2,1%).

Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Des estimations du coût du travail en Suisse, élaborées essentiellement sur la base des données de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), ont été publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) la première fois en 2006 (années de référence 2000, 2002 et 2004) et ensuite tous les deux ans (années de référence 2006, 2008 et 2010).

La statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre 2012 a été révisée et répond depuis aux exigences des règlements européens (règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil et règlements (CE) n° 1726/1999 et n° 1737/2005 de la Commission), conformément à l'accord bilatéral entre la Confédération suisse et l'UE relatif à la coopération dans le domaine statistique, entré en vigueur le 1er janvier 2007.

Sources

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est la principale source de données pour la statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre. Les données salariales de l'ESS permettent de déterminer le niveau et la composition des salaires et traitements (D.11) et servent de base au calcul des cotisations sociales à la charge de l'employeur (D.12). Les autres statistiques contribuant à l'élaboration de la statistique des coûts de la main-d'œuvre sont:

- la Statistique du volume du travail (SVOLTA), qui fournit les informations sur les heures d'absence des salariés, nécessaires pour déterminer le niveau des cotisations sociales imputées (D.122) et de la *rémunération pour journées non ouvrées* (D.1113),
- la Statistique des caisses de pension qui permet, combinée aux données récoltées dans le cadre de l'ESS, d'estimer les *cotisations conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale* (D.1212),
- l'enquête Formation en entreprise (SBW) et une étude basée sur une enquête représentative effectuée auprès des entreprises (Gehret A., Aepli M., Kuhn A. & Schweri J., 2019, «Lohnt sich die Lehrlingsausbildung für die Betriebe? Resultate der vierten Kosten-Nutzen-Erhebung». Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB), fournissant les informations relatives aux *frais de formation professionnelle* (D.2) et
- la Statistique monétaire des entreprises, grâce à laquelle on détermine les *autres dépenses de l'employeur* (D.3).

Comparaison internationale

La statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre est effectuée par les pays membres de l'UE avec une cadence quadriennale (2012, 2016, etc.). Afin d'élargir l'offre d'information concernant les coûts de la main-d'œuvre dans les pays de l'UE, Eurostat publie des données annuelles, extrapolées à partir des enquêtes quadriennales et de l'indice trimestriel des coûts de la main-d'œuvre. Les résultats de l'enquête structurelle 2016 (les plus actuels) et les données annuelles peuvent être consultés sur le site de Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/labour-market/labour-costs>).

Renseignements

Section Salaires et conditions de travail, OFS, tél.: +41 58 463 64 29, e-mail: lohn@bfs.admin.ch
Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,
e-mail: Didier.Froidevaux@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0230
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

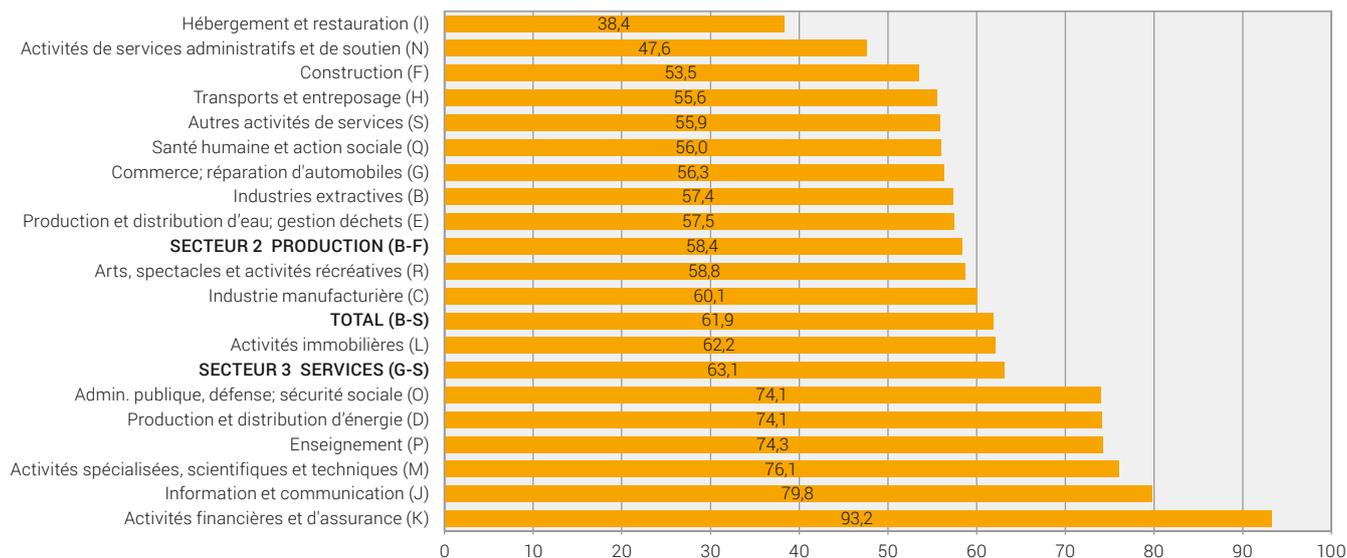
T1 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2018

NOGA08	Divisions	Sections	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:					
				Salaires et traitements (D.11)		Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)		Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)	
				Francs	%	Francs	%	Francs	%
05-96	B - S	TOTAL	61,90	49,21	79,50	10,72	17,30	1,96	3,20
05-43	B - F	SECTEUR 2 PRODUCTION	58,36	46,76	80,10	9,96	17,10	1,64	2,80
05-09	B	Industries extractives	57,43	45,78	79,70	10,13	17,60	1,53	2,70
10-33	C	Industrie manufacturière	60,11	48,17	80,10	10,29	17,10	1,66	2,80
35	D	Production et distribution d'énergie	74,13	58,98	79,60	13,12	17,70	2,03	2,70
36-39	E	Production et distribution d'eau; gestion déchets	57,45	45,81	79,70	10,09	17,60	1,54	2,70
41-43	F	Construction	53,53	42,93	80,20	9,01	16,80	1,58	2,90
45-96	G - S	SECTEUR 3 SERVICES	63,14	50,08	79,30	10,99	17,40	2,08	3,30
45-47	G	Commerce; réparation d'automobiles	56,29	45,24	80,40	9,17	16,30	1,87	3,30
49-53	H	Transports et entreposage	55,59	44,13	79,40	9,63	17,30	1,83	3,30
55-56	I	Hébergement et restauration	38,38	31,39	81,80	5,77	15,00	1,23	3,20
58-63	J	Information et communication	79,81	63,56	79,60	13,68	17,10	2,58	3,20
64-66	K	Activités financières et d'assurance	93,22	73,25	78,60	16,94	18,20	3,03	3,20
68	L	Activités immobilières	62,15	49,99	80,40	10,24	16,50	1,92	3,10
69-75	M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	76,11	60,87	80,00	12,81	16,80	2,43	3,20
77-82	N	Activités de services administratifs et de soutien	47,57	38,45	80,80	7,58	15,90	1,54	3,20
84	O	Administration publique, défense; sécurité sociale	74,07	57,33	77,40	14,26	19,30	2,47	3,30
85	P	Enseignement	74,30	56,89	76,60	14,93	20,10	2,48	3,30
86-88	Q	Santé humaine et action sociale	55,97	44,33	79,20	9,73	17,40	1,91	3,40
90-93	R	Arts, spectacles et activités récréatives	58,78	47,02	80,00	9,87	16,80	1,89	3,20
94-96	S	Autres activités de services	55,85	44,51	79,70	9,51	17,00	1,83	3,30

Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques, en 2018

Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis; en francs



Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

© OFS 2020

T2 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les divisions économiques (1/2) Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2018

		Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:			
			Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)	
NOGA08 Divisions Sections		Francs	%			
05-96	B - S	TOTAL	61,90	79,5	17,3	3,2
05-43	B - F	SECTEUR 2 PRODUCTION	58,36	80,1	17,1	2,8
05-09	B	Industries extractives	57,43	79,7	17,6	2,7
08		Autres industries extractives	56,46	79,7	17,6	2,7
09		Serv. de soutien aux industries extractives	*	*	*	*
10-33	C	Industrie manufacturière	60,11	80,1	17,1	2,8
10		Industries alimentaires	47,00	80,8	16,4	2,8
11		Fabrication de boissons	55,17	79,8	17,5	2,7
12		Fabrication de produits à base de tabac	85,97	78,6	18,7	2,7
13		Fabrication de textiles	49,62	80,3	17,0	2,7
14		Industrie de l'habillement	38,70	81,1	16,2	2,7
15		Industrie du cuir et de la chaussure	45,81	81,0	16,2	2,8
16		Fabr. d'articles en bois (sans meubles)	49,79	80,3	16,6	3,1
17		Industrie du papier et du carton	51,44	80,7	16,5	2,8
18		Imprimerie, reproduction d'enregistrements	52,89	80,4	16,8	2,9
19		Cokéfaction et raffinage	*	*	*	*
20		Industrie chimique	72,14	79,7	17,6	2,7
21		Industrie pharmaceutique	95,27	80,5	16,8	2,7
22		Fabr. produits en caoutchouc et plastique	54,20	79,9	17,4	2,7
23		Fabr. autres prod. minéraux non métalliques	55,62	79,9	17,4	2,7
24		Métallurgie	55,03	79,6	17,6	2,7
25		Fabrication de produits métalliques	53,51	80,2	17,0	2,8
26		Fabr. prod. informatiques, électro. et optiques; horlogerie	63,24	80,0	17,3	2,7
27		Fabrication d'équipements électriques	63,49	80,0	17,3	2,7
28		Fabr. de machines et équipements n.c.a.	62,66	79,9	17,4	2,8
29		Industrie automobile	61,09	79,1	18,2	2,7
30		Fabr. d'autres matériels de transport	63,73	79,1	18,1	2,8
31		Fabrication de meubles	52,91	80,1	17,1	2,8
32		Autres industries manufacturières	57,42	80,2	17,1	2,7
33		Réparation, installation machines et équip.	57,22	80,3	16,9	2,8
35	D	Production et distribution d'énergie	74,13	79,6	17,7	2,7
36-39	E	Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	57,45	79,7	17,6	2,7
36		Captage, traitement et distribution d'eau	63,60	78,8	18,5	2,7
37		Collecte et traitement des eaux usées	59,03	79,3	18,0	2,7
38		Collecte, traitement et élimination déchets	55,85	80,1	17,2	2,7
39		Dépollution, autres serv. gestion déchets	*	*	*	*
41-43	F	Construction	53,53	80,2	16,8	2,9
41		Construction de bâtiments	56,78	80,4	16,9	2,7
42		Génie civil	59,31	79,9	17,3	2,8
43		Travaux de construction spécialisés	51,62	80,2	16,8	3,1
45-96	G - S	SECTEUR 3 SERVICES	63,14	79,3	17,4	3,3
45-47	G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	56,29	80,4	16,3	3,3
45		Commerce et réparation d'automobiles	50,87	80,4	16,2	3,4
46		Commerce de gros	73,48	79,9	16,9	3,2
47		Commerce de détail	42,46	81,2	15,3	3,5
49-53	H	Transports et entreposage	55,59	79,4	17,3	3,3
49		Transports terrestres et par conduites	56,46	79,1	17,6	3,2
50		Transports par eau	53,04	80,4	16,3	3,3
51		Transports aériens	64,94	81,0	15,8	3,3
52		Entreposage et services auxiliaires des transports	55,47	79,7	17,0	3,3
53		Activités de poste et de courrier	49,19	78,8	17,7	3,5
55-56	I	Hébergement et restauration	38,38	81,8	15,0	3,2
55		Hébergement	39,21	81,5	15,1	3,4
56		Restauration	37,87	81,9	15,0	3,1
58-63	J	Information et communication	79,81	79,6	17,1	3,2
58		Édition	68,95	79,1	17,7	3,2
59		Production audiovisuelle	[55.40]	[80.1]	[16.9]	[3.0]
60		Programmation et diffusion	70,76	79,2	17,5	3,3
61		Télécommunications	79,07	77,9	18,7	3,3
62		Activités informatiques	78,50	80,3	16,5	3,2
63		Services d'information	[121.54]	[79.8]	[17.0]	[3.2]
64-66	K	Activités financières et d'assurance	93,22	78,6	18,2	3,2
64		Services financiers	99,57	78,7	18,0	3,3
65		Assurance	84,34	78,0	18,7	3,3
66		Activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	87,90	78,8	18,0	3,1

T2 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les divisions économiques (2/2) Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2018

NOGA08 Divisions	Sections	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Sont composés de:			
			Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (frais de formation professionnelle et autres dépenses de l'employeur) (D.2 + D.3)	
Francs			%			
68	L	Activités immobilières	62,15	80,4	16,5	3,1
69-75	M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	76,11	80,0	16,8	3,2
69		Activités juridiques et comptables	76,49	80,2	16,7	3,1
70		Activ. sièges sociaux; conseil de gestion	91,79	79,6	17,2	3,2
71		Architecture, ingénierie; analyses techn.	64,43	80,4	16,4	3,2
72		Recherche-développement scientifique	84,65	79,5	17,3	3,2
73		Publicité et études de marché	61,76	80,8	16,1	3,2
74		Autres activ. spécialisées, scient. et techn.	58,09	80,6	16,3	3,0
75		Activités vétérinaires	53,87	80,2	16,4	3,4
77-82	N	Activités de services administratifs et de soutien	47,57	80,8	15,9	3,2
77		Activités de location et location-bail	66,10	79,7	17,1	3,2
78		Activités liées à l'emploi	47,24	81,0	15,7	3,2
79		Activités des agences de voyage	51,55	81,0	15,7	3,3
80		Enquêtes et sécurité	43,78	81,2	15,5	3,2
81		Serv. bâtiments, aménagement paysager	44,76	80,6	16,1	3,3
82		Activ. administratives, soutien aux entrep.	58,25	80,8	16,1	3,1
84	O	Admin. publique, défense; sécurité sociale	74,07	77,4	19,3	3,3
85	P	Enseignement	74,30	76,6	20,1	3,3
86-88	Q	Santé humaine et action sociale	55,97	79,2	17,4	3,4
86		Activités pour la santé humaine	60,89	79,1	17,6	3,3
87		Hébergement médico-social et social	49,23	79,3	17,1	3,6
88		Action sociale sans hébergement	51,05	79,3	17,1	3,6
90-93	R	Arts, spectacles et activités récréatives	58,78	80,0	16,8	3,2
90		Activ. créatives, artistiques, de spectacle	58,62	79,2	17,6	3,2
91		Bibliothèques, archives et musées	63,49	78,7	18,0	3,3
92		Organisation jeux de hasard et d'argent	53,55	80,5	16,2	3,3
93		Activités sportives et récréatives	57,82	80,7	16,1	3,2
94-96	S	Autres activités de services	55,85	79,7	17,0	3,3
94		Activ. org. associatives et religieuses	65,65	79,3	17,5	3,2
95		Réparation de biens pers. et domestiques	52,04	80,3	16,6	3,2
96		Autres services personnels	35,01	81,4	15,0	3,6

Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Composantes des coûts de la main-d'œuvre: salaires et traitements (montants bruts), cotisations sociales à la charge des employeurs, frais de formation professionnelle et autres coûts de la main-d'œuvre

Les salaires et traitements (D.11) comprennent:

D.11111 Rémunération directe, primes et indemnités versées lors de chaque paie: salaire ordinaire et indemnités régulières; indemnités pour travail en équipe, le dimanche ou de nuit (et autres primes de pénibilité); rétribution des heures supplémentaires

D.11112 Rémunération directe, primes et indemnités non versées lors de chaque paie: 13e salaire (14e et suivants); prestations non périodiques (bonus, gratifications, ...) et indemnités des membres du conseil d'administration

D.11113 Rémunérations pour journées non ouvrées: rémunérations versées (part du salaire ordinaire et du 13e salaire) qui correspondent aux congés payés (vacances, jours fériés) et aux autres périodes d'absence payées (pour des raisons personnelles ou familiales, en raison du mauvais temps ou de grèves)

D.1114 Salaires et traitements en nature: prestations salariales accessoires (pension et logement, part privée à la voiture de service, autres prestations accessoires); droits de participation

D.112 Salaires et traitements des apprentis

Les cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12) comprennent:

D.1211 Cotisations légales de sécurité sociale: cotisations AVS/AI/APG/AC (part de l'employeur) et AAP; cotisations versées par les employeurs aux caisses de compensation pour allocations familiales (CAF)

D.1212 Cotisations conventionnelles, contractuelles et volontaires de sécurité sociale: cotisations ordinaires à la prévoyance professionnelle (2e pilier); autres prestations à caractère de prévoyance (cotis. aux institutions de prévoyance payées par l'employeur alors qu'elles sont généralement dues par l'employé(e))

D.122 Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs: salaire garanti en cas de maladie; prestations en capital à caractère de prévoyance versées par l'employeur directement à l'employé(e)

D.123 Cotisations sociales relatives aux apprentis à la charge des employeurs

Les autres frais (D.2 et D.3) comprennent:

D.2 Frais de formation professionnelle: dépenses pour la formation professionnelle des salariés et des apprentis (dépenses pour les installations, honoraires des formateurs externes à l'entreprise, etc.)

D.3 Autres dépenses de l'employeur: elles comprennent, en particulier, les frais de recrutement et pour les vêtements de travail

Explication des signes: « * » pas assez de données; « [] » valeur incertaine sur le plan statistique

Pour des raisons d'arrondis, les totaux peuvent différer de la somme des chiffres indiqués

T3 Structure des coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée, selon les sections économiques et la taille de l'entreprise

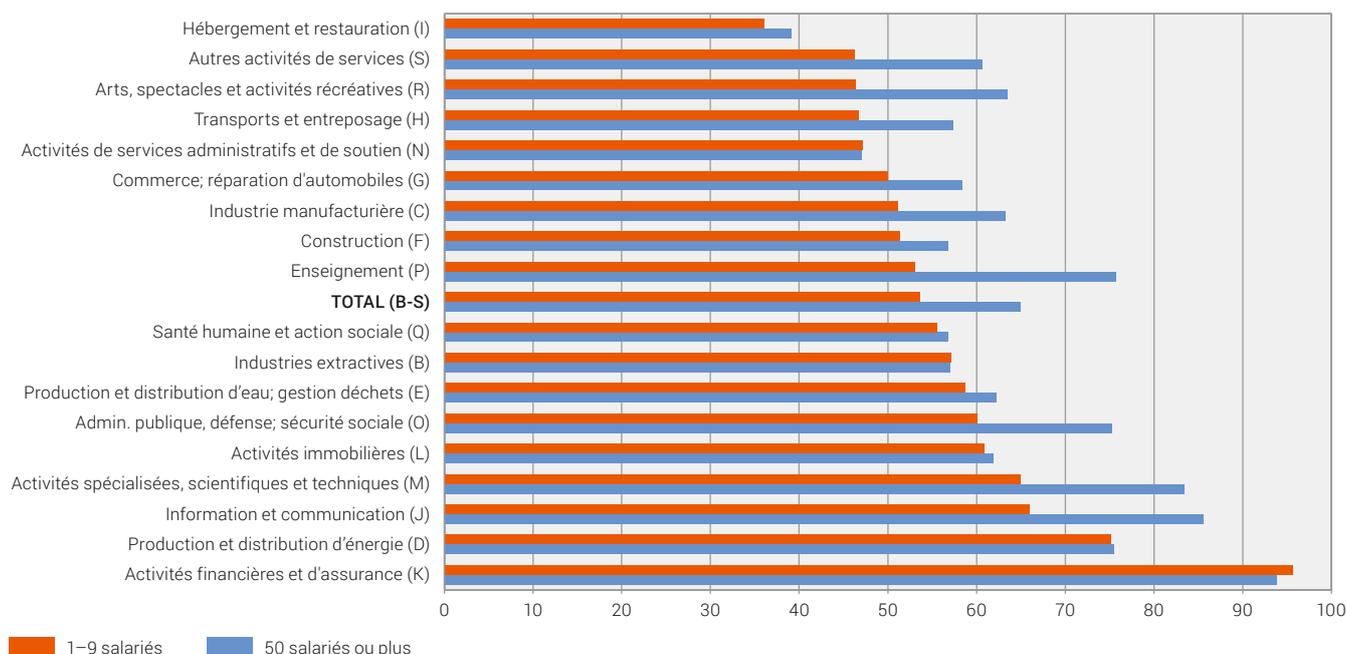
Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, 2018

		1-9 salariés				50 salariés ou plus			
		Sont composés de:				Sont composés de:			
Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)		Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (D.2 + D.3)	Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée (D.)	Salaires et traitements (D.11)	Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	Autres frais (D.2 + D.3)	
Francs		%			Francs	%			
NOGA08	Divisions Sections								
05-96	B - S TOTAL	53,67	80,9	16,5	2,6	64,99	79,1	17,7	3,2
05-43	B - F SECTEUR 2 PRODUCTION	51,52	80,3	16,8	2,9	62,37	80,0	17,2	2,8
05-09	B Industries extractives	57,15	80,4	17,0	2,7	57,01	79,8	17,5	2,7
10-33	C Industrie manufacturière	51,10	80,6	16,6	2,9	63,30	80,0	17,3	2,7
35	D Production et distribution d'énergie	75,22	79,4	17,9	2,7	75,48	79,6	17,7	2,7
36-39	E Production et distribution d'eau; gestion déchets	58,73	79,7	17,7	2,7	62,26	79,5	17,8	2,7
41-43	F Construction	51,38	80,2	17,0	2,9	56,76	80,1	17,1	2,9
45-96	G - S SECTEUR 3 SERVICES	54,39	81,1	16,4	2,5	65,81	78,8	17,8	3,4
45-47	G Commerce; réparation d'automobiles	50,01	81,1	16,3	2,6	58,37	80,2	16,3	3,4
49-53	H Transports et entreposage	46,68	81,3	16,4	2,3	57,34	79,2	17,5	3,3
55-56	I Hébergement et restauration	36,09	82,7	14,9	2,4	39,20	81,4	15,1	3,4
58-63	J Information et communication	66,03	81,1	16,5	2,4	85,53	79,1	17,6	3,3
64-66	K Activités financières et d'assurance	95,66	80,3	17,4	2,3	93,85	78,3	18,4	3,3
68	L Activités immobilières	60,85	81,2	16,5	2,3	61,94	80,1	16,6	3,3
69-75	M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	64,97	80,7	16,9	2,4	83,39	79,7	17,0	3,3
77-82	N Activités de services administratifs et de soutien	47,20	81,4	16,2	2,4	47,12	80,8	15,9	3,3
84	O Administration publique, défense; sécurité sociale	60,08	80,2	17,4	2,4	75,31	77,3	19,4	3,3
85	P Enseignement	53,08	81,7	15,9	2,4	75,72	76,3	20,3	3,3
86-88	Q Santé humaine et action sociale	55,59	81,1	16,3	2,6	56,81	78,9	17,6	3,4
90-93	R Arts, spectacles et activités récréatives	46,42	82,1	15,5	2,4	63,51	79,4	17,3	3,3
94-96	S Autres activités de services	46,32	81,2	16,1	2,7	60,65	79,1	17,5	3,4

Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Coûts de la main-d'œuvre par heure travaillée selon les sections économiques et la taille de l'entreprise, en 2018

Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis; en francs



Source: OFS – Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

© OFS 2020